

vitation doit signer. Toutes ces formules se ressemblent à peu près; je vous en donne une, au hasard.

"Vous nous adressez l'aimable invitation de faire représenter notre Sociéty à votre.....du prochain.

"Nous acceptons avec plaisir ce grand honneur; mais nous nous permettons de rappeler à votre attention, honorés messieurs, une des clauses de notre constitution, à laquelle vous êtes priés de vous conformer, si vous désirez que notre Société soit représentée à votre.....

"Extrait du règlement:—

1.—Notre délégué à nous, sera M.....

2.—Le discours que notre délégué sera appelé à prononcer à votre banquet, étant dû aux efforts combinés de ce monsieur et de tous les membres de notre organisation, et étant sensé soutenir l'honneur et faire ressortir la gloire de notre Société, sera écouté jusqu'à sa fin. Votre comité s'engage à fournir la protection nécessaire à cette fin.

3.—Notre représentant sera traité avec une extrême délicatesse par tous vos officiers (surtout l'exécutif squellétique.) En l'introduisant, votre président devra se servir d'un langage de nature à faire ressortir l'importance de l'orateur, et du corps qu'il représente.

4.—Notre délégué ne pourra prendre part à aucune chanson en langue étrangère.

5.—La place sur la liste des discours occupée par notre délégué ne sera pas changée pendant le banquet. Il devra parler à son tour, afin d'éviter toute complication.

6.—Le comité permettra à notre délégué de prononcer son discours et de s'en retourner chez lui dès qu'il manifesterà de sérieux symptômes d'obnubilation, d'empoisonnement par l'eau distillée ou autre poison de table. Il lui sera permis de quitter la salle de festin à temps pour qu'il arrive chez lui assez à bonne heure le matin pour le bonheur conjugal, et pour éviter toute neurasthénie capillaire qui pourrait le mettre dans l'impossibilité de reprendre sa besogne le lendemain.

7.—Nous prendrons, au nom de notre association, une police, (la police des villes étant reconnue impuissante dans ces circonstances,) sur la vie et la santé de notre délégué. Cette police sera prise dans "La Société de protection Mutuelle des orateurs banquettes." Nous en payerons, a prime.

8.—Si votre association n'accepte pas ces conditions et qu'elle veuille un délégué de son choix, qu'elle conduira à sa guise, il faudra que votre Association prenne une assurance de ga-

rantie, au nom de notre délégué, payable en partie à notre association et en partie à la femme et aux enfants (veuves et orphelins du représentant.) Cette police, dont votre Association devra naturellement payer la prime, sera prise dans "L'Association contre les désastres physiques et psychiques post-balthasariens."

"Votre secrétaire et votre président sont priés de signer ce bulletin.

"N. B.—Nous nous chargeons de faire manger notre représentant avant son départ pour le banquet. Nous fournissons aussi le soufflet pour le gonfler."

On peut dire en lisant ces lignes que la prudence est véritablement la mère de la vertu.

D'AIGUILLON.

Revue des journaux

MEDECINE

REINS POLYKYSTIQUES.

Par M. Jossierand,

(Société des Sciences Médicale de Lyon.)

Les reins polykystiques que je présente méritent un coup d'œil pour leur apparence typique et pour leur poids, qui est d'un kilo. chacun.

L'affection avait été diagnostiquée pendant la vie: ce détail se rencontre rarement dans les observations; M. Jossierand, dans sa thèse récente, n'a pu, dans ses statistiques, n'en réunir qu'une dizaine d'exemples. Le rein polykystique de l'adulte est, en effet, dans la grande majorité des cas, une trouvaille d'autopsie. Jusqu'à ces dernières années, il n'avait qu'une histoire anatomo-pathologique. Morgagni l'avait décrit et Rayer en avait établi définitivement les caractères. Plus tard s'ouvrit la période histologique et pathogénique avec Virchow, Malassez, Laveran, Gombault. Quant aux caractères cliniques de l'affection, permettant de la soupçonner ou de l'affirmer pendant la vie, leur description n'a tenté les auteurs que ces dernières années: Lejars et Luzzatto ont essayé de combler cette lacune.

Assez souvent l'histoire clinique est nulle; le sujet a succombé à une toute autre affection, et c'est alors d'une simple coïncidence qu'il s'agit. D'autres fois, c'est bien le rein polykystique qui a causé la mort, mais il l'a fait avec une brusquerie remarquable; le malade a succombé soudainement sur la voie publique, avec quelques convulsions éclamptiques, au milieu d'une santé en apparence satisfaisante: les bulletins de la Société anatomique renferment plusieurs cas de ce genre. Dans une troisième catégorie enfin, nous rangerons les faits comme le nôtre, dans lesquels s'est établie une scène urémique d'une durée plus prolongée, de